



Lacs et rivières de Suisse : le repoissonnement en question

ENVIRONNEMENT Relâcher dans la nature des poissons élevés en pisciculture: la pratique a longtemps fait le bonheur des pêcheurs mais elle pose une série de problèmes

Le repoissonnement en truites tel qu'effectué dans la Glâne, une des rivières majeures du canton de Fribourg, s'avère peu efficace. C'est ce que démontre une étude parue en juin et réalisée sur une durée de quatre ans (de début 2015 à fin 2018).

Chaque année, des truites sont élevées en pisciculture, puis libérées dans la rivière, mais «le nombre de ces poissons jouant un rôle effectif dans la reproduction naturelle, ou qui contribue aux captures effectuées par les pêcheurs, est probablement très faible», indique l'étude.

Sur les presque 20000 jeunes poissons relâchés, une centaine ont été recapturés un an après et une dizaine seulement après deux ans. «Cette pratique, telle qu'effectuée aujourd'hui, est tant économiquement qu'éthiquement discutable», estiment les auteurs. Ces résultats viennent renforcer les nombreuses études qui montrent les potentiels défauts du repoissonnement: un impact négatif sur la faune locale et un coût élevé, pour, au final, n'avoir toujours pas de population pérenne.

Une longue tradition

Pourtant, le repoissonnement est une longue tradition pratiquée depuis des décennies. Selon les statistiques de l'Office fédéral de l'environnement (OFEV), 384 millions de poissons issus de pisciculture ont par exemple été relâchés en 2016 dans les lacs et rivières de Suisse. Dans le top 3, on trouve Berne avec 91 millions de poissons relâchés en une année, Zurich avec 64 millions et Nidwald avec 61 millions. Pour les cantons romands,

citons Neuchâtel avec 45 millions, Fribourg (25 millions), Vaud (5 millions), le Valais (1 million) et Genève (960000 poissons).

Ces repoissonnements concernent notamment des truites, ombles ou perches, mais surtout des corégones, espèces prisées des pêcheurs professionnels, qui constituent plus de 90% des relâchés. A l'origine, le repoissonnement était considéré comme la meilleure réponse au déficit de poissons, mais cette pratique présente aujourd'hui une tendance à la baisse.

Sous certaines conditions, le repoissonnement est tout à fait justifié. Principalement lorsqu'une pollution a décimé la faune locale. Le repoissonnement est alors une action ponctuelle et transitoire de remise en état d'une population qui se développe ensuite toute seule. Ce fut par exemple le cas avec la rivière de l'Allondon à Genève. «En 2001, 6 kilomètres de cours d'eau avaient été anéantis. Tout avait disparu. Nous avons réalisé cinq opérations de repoissonnement. En quatre ans, nous avons rétabli une population stable», se souvient Maxime Prevedello, pêcheur de la section genevoise de la Fédération suisse de pêche.

Parmi les arguments en faveur du repoissonnement, l'aspect financier est prédominant. Il permet en effet d'assurer un maintien des activités de pêche et donc un revenu par le biais de la vente de permis et le tourisme de pêche. Mais les dangers sont de taille: «Un repoissonnement peut avoir un effet néfaste en raison de l'introduction de maladies et de parasites, par exemple la maladie rénale proliférative, qui décime les truites, déclare Aurélie Rubin, doctorante du centre La Maison de la rivière et co-auteur de l'étude sur la Glâne. Il peut également entraîner une concurrence et

des hybridations avec les poissons sauvages et donc une perte des adaptations locales.»

Privilégier l'habitat

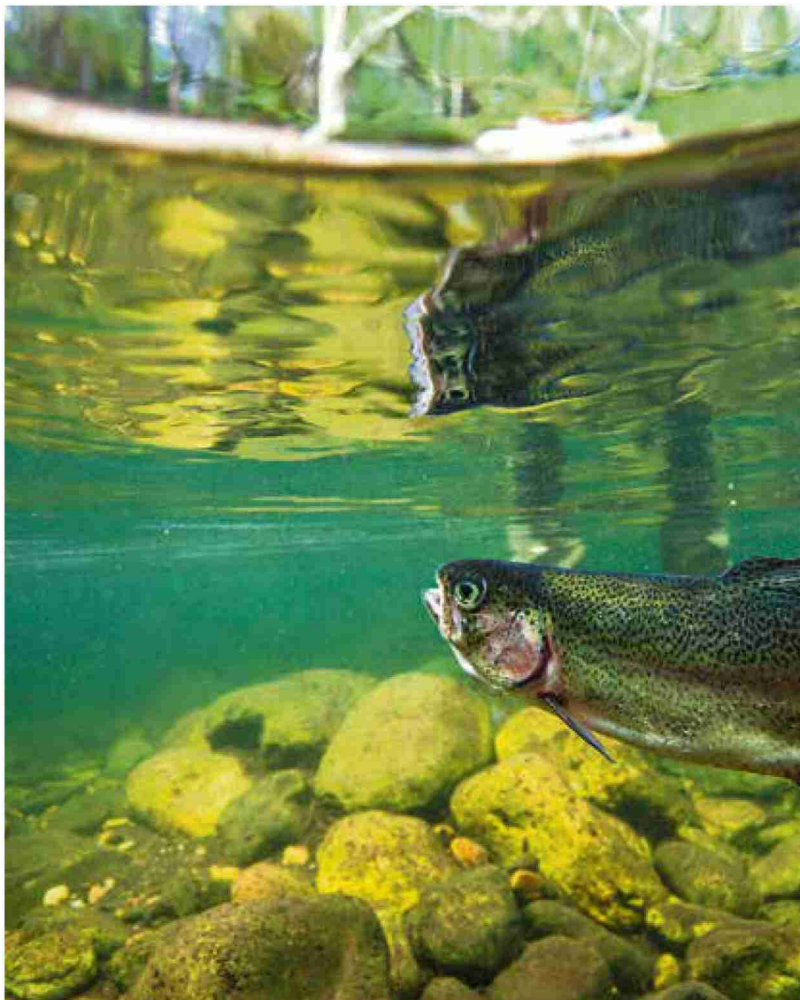
Sébastien Lauper, ingénieur au Service des forêts et de la nature du canton de Fribourg et co-auteur de l'étude, ajoute: «Le repoissonnement artificialise l'état d'une rivière. Les populations de poissons n'y sont plus un indicateur fiable de la qualité des cours d'eau, ce que j'estime être une grande perte.»

De son côté, l'OFEV donne la recommandation suivante: «Le moins possible, mais autant que nécessaire.» Pour rétablir ou augmenter la population piscicole, «nous privilégions les mesures d'amélioration de l'habitat plutôt que des opérations de repoissonnement, dont le succès reste assez mitigé ou encore à démontrer», explique Daniel Hefti, biologiste à la section milieux aquatiques de l'OFEV. La renaturation de sites propices à la reproduction du poisson ou le rétablissement de sa migration, par exemple, peuvent s'avérer très efficaces pour favoriser la population piscicole existante.

Reste qu'en pratique, la décision en la matière revient aux cantons. Dans certains d'entre eux, des repoissonnements sont encore réalisés dans le but de pouvoir faire de la pêche, sans vraie nécessité écologique. D'autres, comme le canton de Vaud, ont radicalement modifié leur pratique et instauré un plan cantonal avec des repoissonnements à la baisse. Ce qui est également prévu à Fribourg, sur la Glâne. «A la suite des résultats de l'étude, le repoissonnement y sera stoppé pendant trois à cinq ans pour observer l'état naturel de la rivière. Nous déciderons ensuite s'il est vraiment nécessaire», conclut Sébastien Lauper. ■



NATHALIE JOLLIEN



La recommandation de l'Office fédéral de l'environnement: rempoissonner «le moins possible, mais autant que nécessaire». (DOUG BERRY)

«Un rempoissonnement peut avoir un effet néfaste en raison de l'introduction de maladies et de parasites»

AURÉLIE RUBIN, CO-AUTEURE DE L'ÉTUDE